

CIRCULAIRE, du 20 juin 1891 (*), relative aux compartiments spéciaux réservés aux fumeurs; X, 261.

— 24 juillet 1891 (*), relative au chauffage des trains; X, 299.

— 4 août 1891, relative au recrutement des mécaniciens et chauffeurs; X, 309.

— 17 octobre 1891 (*), relative au transport, à prix réduit, des membres des congrégations religieuses attachés aux hôpitaux militaires; X, 338.

— 24 octobre 1891 (*), relative aux retards des trains; X, 338.

CIRCULAIRE, du 30 octobre 1891 (*), relative au transport des mièches de mineurs non amorcées; X, 339.

— 3 novembre 1891, relative aux avis à donner à l'administration en ce qui concerne les tentatives criminelles; X, 384.

— 11 novembre 1891 (*), même objet que la précédente; X, 383.

— 24 décembre 1891, relative à l'extension du droit de franchise concédé aux fonctionnaires et agents des services de contrôle et de surveillance des chemins de fer; X, 385.

DIXIÈME SECTION

EXPLOSIFS (*)

CIRCULAIRE, du 22 octobre 1882 (du ministre de la guerre), relative au transport des poudres, munitions de guerre, de la dynamite et autres explosifs (Escorte; garde des convois); I, 315.

— 21 novembre 1882, portant envoi de la circulaire précédente; I, 325 et 326.

— 28 novembre 1882, relative

au transport et à l'emploi de la dynamite sur les chantiers des lignes de chemins de fer: aux ingénieurs en chef; I, 328; aux inspecteurs généraux; I, 330.

CIRCULAIRE, du 21 octobre 1885, portant envoi d'une note sur les précautions à prendre dans l'emmagasinement et l'emploi de la dynamite; IV, 262.

— 28 octobre 1886, relative au

(*) Les circulaires concernant le transport, par chemins de fer, de la dynamite et autres explosifs ont été inscrites dans la section précédente (chemins de fer).

concours à prêter par les ingénieurs à l'administration des finances, en vue de la répression de la fabrication clandestine des poudres à feu ou des composés similaires; V, 280.

CIRCULAIRE, du 16 novembre 1888, portant envoi de deux rapports de la commission des substances explosives, relatifs à l'emploi des explosifs dans les mines à grisou; VII, 331 et 338.

— 11 juin 1889, portant envoi

d'une nouvelle note sur les précautions à prendre dans l'emmagasinement et l'emploi de la dynamite; VIII, 203.

CIRCULAIRE, du 28 janvier 1890, modifiant la note annexée à la circulaire précédente; IX, 17.

— 1^{er} août 1890, relative à la réglementation de l'emploi des explosifs dans les mines à grisou et dans les mines poussiéreuses dont les poussières sont inflammables; IX, 370.

ONZIÈME SECTION

EAUX MINÉRALES

(Sources d')

CIRCULAIRE, du 4 décembre 1862, relative à l'application du règlement du 28 janvier 1860, sur les établissements thermaux; II, 33.

DOUZIÈME SECTION

OBJETS DIVERS

(Personnel, écoles, statistique, etc.)

CIRCULAIRE, du 18 janvier 1845, relative à la transmission, à l'administration centrale, des dossiers des pouvoirs en cassation formés à l'occasion d'expropriations pour cause d'utilité publique; V, 256.

CIRCULAIRE, du 12 juin 1850, relative à l'examen des travaux